

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 1 de 23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

diluant

Utilisations déconseillées

Néant, utilisation conforme aux fins

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Meffert AG Farbwerke	
Rue:	Sandweg 15	
Lieu:	DE-55543 Bad Kreuznach	
Téléphone:	+49 671 870-303	Téléfax: +49 671 870-397
e-mail (Interlocuteur):	SDB@meffert.com	
Internet:	www.meffert.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +41 44 251 51 51 oder 145 (Toxikologisches Zentrum)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif par inhalation.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

xylène (o, m, p), mélange d'isomères

2-méthylpropane-1-ol; isobutanol

acétone

Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié

Mention Danger**d'avertissement:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 2 de 23

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H332	Nocif par inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 3 de 23

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
67-64-1	acétone			20 - < 25 %
	200-662-2	606-001-00-8	01-2119471330-49	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
141-78-6	acétate d'éthyle			5 - < 10 %
	205-500-4	607-022-00-5	01-2119475103-46	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères			5 - < 10 %
	215-535-7	601-022-00-9	01-2119488216-32	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2; H226 H332 H312 H315			
123-86-4	acétate de n-butyle			5 - < 10 %
	204-658-1		01-2119485493-29	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336 EUH066			
79-20-9	acétate de méthyle			5 - < 10 %
	201-185-2	607-021-00-X	01-2119459211-47	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
78-93-3	méthyléthylcétone			5 - < 10 %
	201-159-0	606-002-00-3	01-2119457290-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			5 - < 10 %
	203-603-9	607-195-00-7	01-2119475791-29	
	Flam. Liq. 3; H226			
64742-49-0	Hydrocarbures, n-alcanes en C6-C7, isoalcanes, cycloalcanes, <5% de n-hexane			5 - < 10 %
	921-024-6		01-2119475514-35	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol			5 - < 10 %
	203-539-1	603-064-00-3	01-2119457435-35	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336			
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié			5 - < 10 %
	265-199-0		01-2119455851-35	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H335 H336 H304 H411			
67-63-0	propane-2-ol			3 - < 5 %
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			3 - < 5 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol			3 - < 5 %
	201-148-0	603-108-00-1	01-2119484609-23	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3, STOT SE 3; H226 H315 H318 H335 H336			

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 4 de 23

100-41-4	éthylbenzène			3 - < 5 %
	202-849-4	601-023-00-4	01-2119489370-35	
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H332 H373 H304			
67-56-1	Méthanol (voir l'alcool méthylique)			1 - < 3 %
	200-659-6		01-2119433307-44	
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370			
108-88-3	toluène			1 - < 3 %
	203-625-9	601-021-00-3	01-2119471310-51	
	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H361d H315 H336 H373 H304			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les hydrocarbures aliphatiques sont, suivant les sources littéraires, peu irritants pour la peau et les muqueuses, dégraissent la peau, sont narcotiques. En cas d'influence directe sur les tissus pulmonaires (p.ex. par aspiration), risque de pneumonie.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Nocif par inhalation. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 5 de 23

pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Evacuation: voir rubrique 13

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter: Agent oxydant. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Protéger de la chaleur et du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Revêtements et peintures, solvants, diluants

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 6 de 23

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
123-86-4	1-Butylacétate	100	480		VME 8 h	
		200	960		VLE courte durée	
108-65-6	1-Méthoxy-2-propylacétate	50	275		VME 8 h	
		50	275		VLE courte durée	
107-98-2	1-Méthoxypropan-2-ol (PGME)	100	360		VME 8 h	
		200	720		VLE courte durée	
78-93-3	2-Butanone	200	590		VME 8 h	
		200	590		VLE courte durée	
67-63-0	2-Propanol	200	500		VME 8 h	
		400	1000		VLE courte durée	
141-78-6	Acétate d'éthyle	200	730		VME 8 h	
		400	1460		VLE courte durée	
79-20-9	Acétate de méthyle	100	310		VME 8 h	
		400	1240		VLE courte durée	
67-64-1	Acétone	500	1200		VME 8 h	
		1000	2400		VLE courte durée	
64-17-5	Ethanol	500	960		VME 8 h	
		1000	1920		VLE courte durée	
100-41-4	Ethylbenzène	50	220		VME 8 h	
		50	220		VLE courte durée	
78-83-1	Isobutanol	50	150		VME 8 h	
		50	150		VLE courte durée	
67-56-1	Méthanol	200	260		VME 8 h	
		800	1040		VLE courte durée	
108-88-3	Toluène	50	190		VME 8 h	
		200	760		VLE courte durée	
1330-20-7	Xylène	100	435		VME 8 h	
		200	870		VLE courte durée	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 7 de 23

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	80 mg/l	U	b
-	Xylène	Acide méthylhippurique	2 g/l	U	b
78-93-3	2-Butanone (Méthyléthylcétone)	2-Butanone (MEK)	2 mg/l	U	b
107-98-2	1-Méthoxypropan-2-ol	1-Méthoxypropanol-2	20 mg/l	U	b
67-63-0	2-Propanol	Acétone	25 mg/l	S	b
100-41-4	Ethylbenzène	Acide mandélique + acide phénylglyoxylique (/g créatinine)	600 mg/g	U	b
67-56-1	Méthanol	Méthanol	30 mg/l	U	c, b
108-88-3	Toluène	Toluène	600 µg/l	S	b

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 8 de 23

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
67-64-1	acétone			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	2420 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	160 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1210 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	62 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	62 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	200 mg/m³
141-78-6	acétate d'éthyle			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	734 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	1468 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	734 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	1468 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	63 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	367 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	734 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	367 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	734 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	37 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale		4,5 mg/kg p.c. /jour
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	289
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	289
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	180
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	77
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	174
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	174
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	108
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	14,8
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	1,6
123-86-4	acétate de n-butyle			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	960 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	480 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	859,7 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	102,34 mg/m³
78-93-3	méthyléthylcétone			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1161 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	600 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		dermique	local	412 mg/personne/jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 9 de 23

Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	106 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	31 mg/kg p.c. /jour
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	153,5
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	275
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	54,8
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	33
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	1,67
64742-49-0	Hydrocarbures, n-alcanes en C6-C7, isoalcanes, cycloalcanes, <5% de n-hexane		
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	699 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	699 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	773 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	608 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2035 mg/m³
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	369 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	553,5 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	50,6 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	18,1 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	3,3 mg/kg p.c. /jour
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	25 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	150 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	11 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	32 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	11 mg/kg p.c. /jour
67-63-0	propane-2-ol		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	888 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	500 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	26 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	319 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	89 mg/m³
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	310 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	25 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	55 mg/m³
67-56-1	Méthanol (voir l'alcool méthylique)		
Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique	40 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	260 mg/m³

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 10 de 23

Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	260 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	40 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	260 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	260 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu	dermique	systémique	8 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	50 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	8 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	50 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c. /jour
108-88-3	toluène		
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	384
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	384
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	192
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	192
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	384
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	226
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	226
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	56,5
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	226
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	8,13
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	56,5

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 11 de 23

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental		Valeur
67-64-1	acétone	
Eau douce		10,6 mg/l
Eau de mer		1,06 mg/l
Sédiment d'eau douce		30,4 mg/kg
Sédiment marin		3,04 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
Sol		29,5 mg/kg
141-78-6	acétate d'éthyle	
Eau douce		0,26 mg/l
Eau de mer		0,026 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,34 mg/kg
Sédiment marin		0,034 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		650 mg/l
Sol		0,22 mg/kg
Air		1,65 mg/l
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères	
Eau douce		0,327 mg/l
Eau de mer		0,327 mg/l
Sédiment d'eau douce		12,46 mg/kg
Sédiment marin		12,46 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		6,58 mg/l
Sol		2,31 mg/kg
123-86-4	acétate de n-butyle	
Eau douce		0,18 mg/l
Eau de mer		0,018 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,981 mg/kg
Sédiment marin		0,0981 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		35,6 mg/l
Sol		0,0903 mg/kg
Air		0,36 mg/l
78-93-3	méthyléthylcétone	
Eau douce		55,8 mg/l
Eau de mer		55,8 mg/l
Sédiment d'eau douce		284,7 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		709 mg/l
Sol		22,5 mg/kg
Air		55,8 mg/l
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
Eau douce		0,635 mg/l
Eau de mer		0,0635 mg/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 12 de 23

Sédiment d'eau douce	3,29 mg/kg
Sédiment marin	0,329 mg/kg
Intoxication secondaire	6,35 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l
Sol	0,29 mg/kg
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol
Eau douce	10 mg/l
Eau de mer	1 mg/l
Sédiment d'eau douce	52,3 mg/kg
Sédiment marin	5,2 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l
Sol	5,2 mg/kg
Air	100 mg/l
67-63-0	propane-2-ol
Eau douce	140,9 mg/l
Eau de mer	140,9 mg/l
Sédiment d'eau douce	552 mg/kg
Sédiment marin	552 mg/kg
Sol	28 mg/kg
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol
Eau douce	0,4 mg/l
Eau de mer	0,4 mg/l
Sédiment d'eau douce	1,52 mg/kg
Sédiment marin	0,152 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l
Sol	0,0699 mg/kg
Air	11 mg/l
67-56-1	Méthanol (voir l'alcool méthylique)
Eau douce	154 mg/l
Eau de mer	154 mg/l
Sédiment d'eau douce	570,4 mg/kg
Sédiment marin	57,04 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l
Sol	23,5 mg/kg
108-88-3	toluène
Eau douce	0,68 mg/l
Eau de mer	0,68 mg/l
Sédiment d'eau douce	16,39 mg/l
Sédiment marin	16,39 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	13,61 mg/l
Sol	2,89 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 13 de 23

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection des mains

Avant de commencer le travail, appliquer des préparations de soin cutané résistantes aux solvants. Matériau approprié: Nitril. Epaisseur de matière 0,15 mm Temps d'infiltration >480 min. Si nécessaire, utiliser des sous-gants en coton. Voir les informations fournies par le fabricant.

Protection de la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Vêtement de protection léger.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité. Appareil filtrant combiné (EN 14387)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	comme: White spirit
pH-Valeur:	7-9

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	55,8 °C
Point d'éclair:	<21 °C
Limite inférieure d'explosivité:	0,7 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	20 vol. %
Température d'inflammation:	>200 °C

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
Pression de vapeur:	233 hPa
Densité:	0,81 - 0,85 g/cm³
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	<7x 10 exp -6 m²/s mm²/s
Densité de vapeur:	non déterminé

9.2. Autres informations

aucune/aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 14 de 23

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger de la chaleur et du gel.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂).**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 15 de 23

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone				
	orale	DL50 mg/kg 5800	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg 20000	Lapin	IUCLID	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 76 mg/l	Rat		
141-78-6	acétate d'éthyle				
	orale	DL50 mg/kg 4934	Lapin		OCDE 401
	cutanée	DL50 mg/kg >20000	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 29,3 mg/l	Rat		
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères				
	orale	DL50 mg/kg 8640	Rat		
	cutanée	ATE mg/kg 1100			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
123-86-4	acétate de n-butyle				
	orale	DL50 mg/kg >10000	Rat		OCDE 423
	cutanée	DL50 mg/kg >14000	Lapin		OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 >21 mg/l	Rat		OCDE 403
78-93-3	méthyléthylcétone				
	orale	DL50 mg/kg >2193	Rat		OCDE 423
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Lapin		OCDE 402
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle				
	orale	DL50 mg/kg 8532	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg 7500	Lapin		
64742-49-0	Hydrocarbures, n-alcanes en C6-C7, isoalcanes, cycloalcanes, <5% de n-hexane				
	orale	DL50 mg/kg >2000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >2000	Lapin		
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol				
	orale	DL50 mg/kg > 5000	Rat	IUCLID	
	cutanée	DL50 mg/kg 11000	Lapin		
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié				
	cutanée	DL50 mg/kg >3160	Lapin		OCDE 402

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 16 de 23

67-63-0	propane-2-ol					
	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin		
64-17-5	alcool éthylique, éthanol					
	orale	DL50 mg/kg	6200	Rat	IUCLID	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin		OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	95,6 mg/l	Rat	RTECS	
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol					
	orale	DL50 mg/kg	> 2830	Rat		OCDE 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat		OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	> 24 mg/l	Rat		
100-41-4	éthylbenzène					
	orale	DL50 mg/kg	3500	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 mg/kg	15400	Lapin	GESTIS	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	17,2 mg/l	Rat		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l			
67-56-1	Méthanol (voir l'alcool méthylique)					
	orale	ATE mg/kg	100			
	cutanée	ATE mg/kg	300			
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l			
108-88-3	toluène					
	orale	DL50 mg/kg	6360	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	12200	Lapin	GESTIS	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	490 mg/l	Rat	GESTIS	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (acétone)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 17 de 23

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 18 de 23

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	5540	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	6100	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
141-78-6	acétate d'éthyle						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	230 mg/l	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	610 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>965	32 d	Tête de boule		
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	>100	3 d	Desmodesmus subspicatus		OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	240 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 211
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	7,6 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	4,7 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3,82	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité bactérielle aiguë	(>175 mg/l)					
123-86-4	acétate de n-butyle						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	18 mg/l	96 h	Tête de boule		OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	675 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	44 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	230 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 211
78-93-3	méthyléthylcétone						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	2990	96 h	Tête de boule		OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1972	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	308 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 202
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	161 mg/l	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>1000	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	408 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les poissons	NOEC	475 mg/l	14 d	Oryzias latipes (Ricefish)		

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 19 de 23

	Toxicité pour les crustacés	NOEC >100 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(>1000 mg/l)	0,5 h	Boue activée		OCDE 209
64742-49-0	Hydrocarbures, n-alcanes en C6-C7, isoalcanes, cycloalcanes, <5% de n-hexane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1-10 mg/l	96 h			
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4600 - 10000 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 1000 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 500 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	IUCLID	
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 9,2 mg/l	96 h			OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 2,6 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3,2 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 202
64-17-5	alcool éthylique, éthanol					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 275 mg/l	72 h	Chlorella vulgaris		OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9268 - 14221 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	IUCLID	
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1430 mg/l	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 1250 mg/l		Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1439 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 200 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
100-41-4	éthylbenzène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4,2 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 3,6 mg/l	96 h		GESTIS	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 2,97 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
108-88-3	toluène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 130 mg/l	96 h	Carassius auratus (poisson rouge)	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 125 mg/l	72 h		GESTIS	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 6 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 20 de 23

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
141-78-6	acétate d'éthyle			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	79%	20	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	87,8	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
123-86-4	acétate de n-butyle			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	83%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
78-93-3	méthyléthylcétone			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	98%	28	
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	>90%	8	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	96%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	70-80%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-64-1	acétone	-0,24
141-78-6	acétate d'éthyle	0,68
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères	3,16
123-86-4	acétate de n-butyle	2,3
78-93-3	méthyléthylcétone	0,3
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	0,43
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	-0,437
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	-0,31
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol	0,79
100-41-4	éthylbenzène	3,15
108-88-3	toluène	2,73

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
141-78-6	acétate d'éthyle	30		
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères	25,9		
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	<100		
108-88-3	toluène	8,32		

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 21 de 23

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

aucune/aucun

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Remettre les restes liquides au centre de collecte pour déchets spéciaux. Les résidus secs de ce produit peuvent être évacués avec les déchets ordinaires.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070104 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits organiques de base; Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Ne pas mettre les récipients sous pression, ne pas les couper, souder, braser, soumettre à un brasage fort, ne pas les percer, poncer ou exposer à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou à d'autres sources d'ignition. Ils pourraient exploser et entraîner des blessures ou la mort.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Peintures
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	163 367 640D 650
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Peintures
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 22 de 23

Étiquettes: 3
Code de classement: F1
Dispositions spéciales: 163 367 640D 650
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Paint
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3
Dispositions spéciales: 163, 367
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E2
EmS: F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: PAINT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3
Dispositions spéciales: A3 A72 A192
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
Passenger LQ: Y341
Quantité exceptée: E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non
L'ENVIRONNEMENT:

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: acétone; acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle; 1-méthoxy-2-propanol; alcool éthylique, éthanol;
2-méthylpropane-1-ol; isobutanol; éthylbenzène

Inscription 28: Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié

Inscription 48: toluène

Inscription 69: Méthanol (voir l'alcool méthylique)

2010/75/UE (COV): 100 % (810 g/l)

2004/42/CE (COV): 100 % (810 g/l)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Nitro-Universalverdünnung

Date de révision: 09.03.2020

Code du produit: 78307576100000

Page 23 de 23

Prescriptions nationales**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,14,15.

Abréviations et acronymes

EWG - Europäische Wirtschaftsgemeinschaft; EG - Europäische Gemeinschaft; CLP- Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures; TRGS - Technische Regeln für Gefahrstoffe; PBT - persistenter bioakkumulierbarer und toxischer Stoff; vPvB - very persistent very bioaccumulative; REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals; VOC - Flüchtige organische Verbindung WGK - Wassergefährdungsklasse

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)